

CHAPITRE 6

**J'apprends et
je construis mes connaissances**

1 Je fais ma fiche de révision

► **Le vocabulaire**

Espace Schengen : espace de libre circulation des personnes.

Mégalopole : espace qui concentre des métropoles fortement connectées et des fortes densités de population et de richesse.

Région transfrontalière : structure administrative de coopération transfrontalière entre des territoires de plusieurs États membres.

Zone euro : ensemble des États membres qui utilisent une monnaie commune, l'euro.

► **Les chiffres**

L'Union européenne compte **27 États** en 2021.

L'Union européenne regroupe **447 millions** d'habitants (6 % de la population mondiale).

L'Union européenne produit près de **25 %** des richesses mondiales.

Les repères géographiques

Les États membres de l'UE : ils sont 27 : les 6 États fondateurs (France, Italie, Allemagne, Benelux) et l'Irlande, l'Espagne, le Portugal, Malte, le Danemark, l'Autriche, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, la Croatie, la Grèce, Chypre, la Bulgarie, la Roumanie, la Pologne, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie, la Finlande et la Suède.

Les 4 villes sièges d'institutions européennes : Bruxelles (commission européenne), Luxembourg (Cour de justice européenne), Strasbourg (Parlement européen), Francfort (Banque centrale européenne).

Le pays qui a quitté l'UE : Le Royaume-Uni.

L'exemple de région transfrontalière étudié : L'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai.

Les deux métropoles mondiales européennes : Londres et Paris.

Proposition de rédaction :

L'Union européenne est une organisation régionale composée de 27 États membres du continent européen. Depuis 1950, ce territoire se construit progressivement par des politiques communautaires qui permettent aux Européens de s'identifier à un espace commun. Les caractéristiques et les contrastes de l'Union européenne en font un territoire unique au monde. Pourquoi l'Union européenne est-elle un territoire unique ?

Par ses caractéristiques, l'Union européenne devient un territoire d'appartenance et de référence pour ses habitants. En effet, des politiques communautaires, mises en place par les États membres, permettent aux Européens de s'identifier à un espace commun. C'est le cas de l'espace Schengen, qui permet aux Européens de circuler librement dans tous les États membres de l'Union européenne qui appartiennent à cet espace de libre circulation. L'euro, monnaie unique, est également un atout essentiel pour les Européens, et cela permet d'augmenter les échanges économiques au sein de l'Union européenne. Les Européens ont également des institutions politiques communes qui les représentent comme le Parlement européen, situé à Strasbourg. Des programmes européens, comme Erasmus, permettent à la jeunesse d'étudier ou encore d'effectuer des stages en entreprise dans tous les pays membres de l'Union européenne. Enfin, des régions frontalières deviennent progressivement transfrontalières en mettant en place des projets communs de coopération territoriale, à l'image du Pôle européen de développement dans la Grande Région, située en Europe centrale.

L'Union européenne est également un territoire où les contrastes territoriaux sont forts. Face à la mégalopole européenne et aux périphéries intégrées du Nord-Ouest, les nouvelles périphéries d'Europe de l'Est sont à développer. Pour réduire les écarts de développement au sein de cet espace, une politique territoriale, unique au monde, est mise en place, et repose sur la solidarité entre les différents États membres. Par exemple, le Fonds européen de développement régional (FEDER) aide les régions les

2 Je teste mes connaissances





Exercice 1

1. B. 2. A. 3. B. 4. C.

Exercice 2

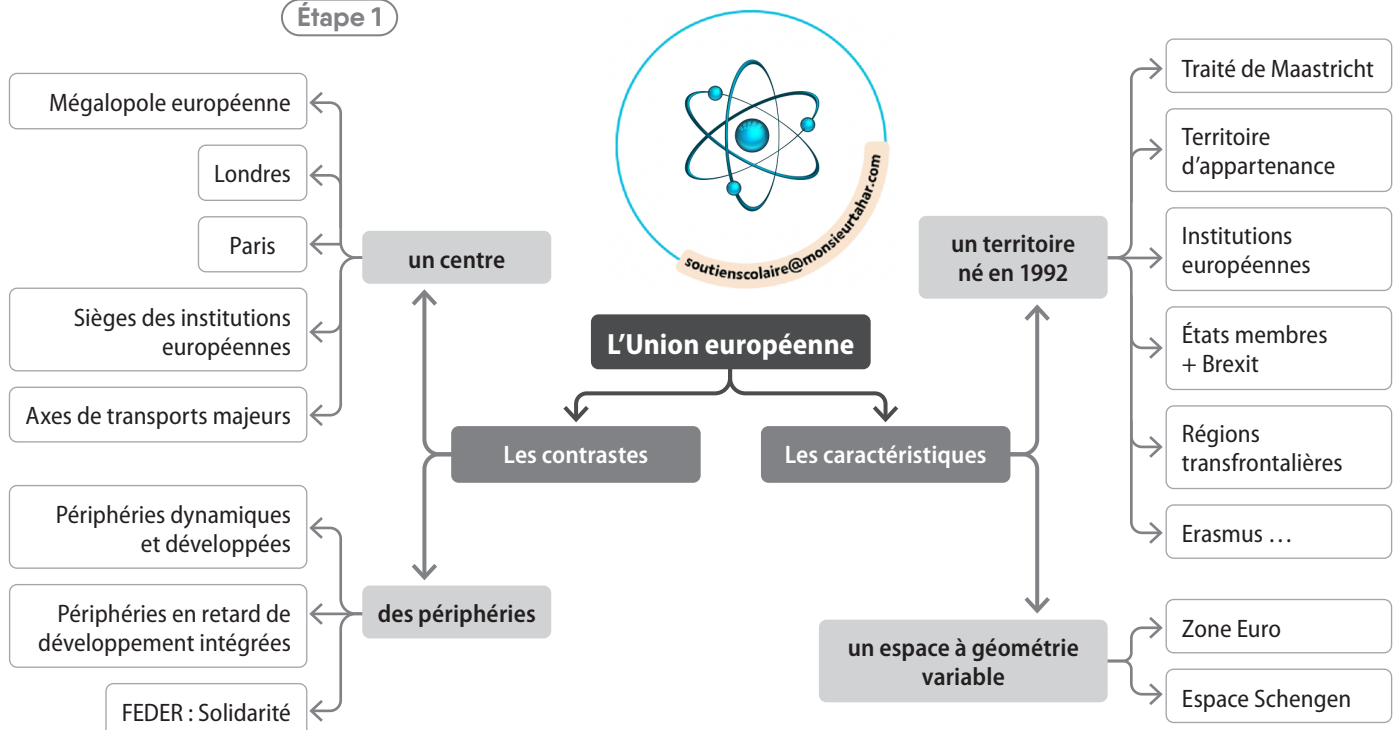
1. a. A. Espagne/B. Allemagne b. Royaume-Uni c. Londres/Paris

2.

	Mégalopole européenne
	Métropole mondiale
	Périphéries intégrées
	Périphéries éloignées

3 Je pratique différents langages : écrire pour argumenter

Étape 1



plus en difficulté par des transferts financiers qui permettent des aménagements dont bénéficient les populations. De même, un réseau transeuropéen de transport est en construction et doit permettre, d'ici 2030, de connecter tous les territoires européens par un réseau le plus dense possible. C'est le cas pour le projet de LGV Lyon-Turin qui est en partie financé par l'Union européenne. Les caractéristiques et les contrastes de l'Union européenne en font donc un territoire unique qui intègre tous les habitants.

Vers le brevet – Sujet guidé

Exercice 1

Réponses

Question 1 : L'UE s'est donnée comme priorité de soutenir les politiques de santé et de lutte contre le chômage des États membres. Elle « réaffecte 54 milliards de ses fonds pour les dépenses de santé [...] aux programmes consacrés à l'emploi ».

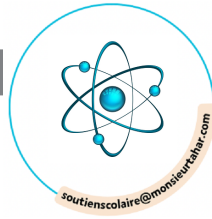
Question 2 : Cette politique est montrée dans la caricature de Plantu par le drapeau européen où les douze étoiles sont remplacées par des visages avec un masque, et par la scène qui

montre le président français, Emmanuel Macron, et la chancelière allemande, Angela Merkel, tournés vers des hôpitaux. Ils reproduisent la scène qui eut lieu à Verdun entre François Mitterrand et Helmut Kohl, considérée comme un moment fort du couple franco-allemand.

Question 3 : La Pologne a touché des fonds en provenance de la politique de cohésion de l'UE. Elle a ainsi touché 10 milliards d'euros.

Question 4 : Cette politique met en œuvre la solidarité entre les pays membres et vise à pallier les inégalités entre les territoires à différentes échelles.

Question 5 : Dans le cadre de cette politique, l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai a engagé sa politique de développement d'une mobilité transfrontalière () ou reconverti le site d'une ancienne usine textile en un pôle d'innovation pour les start-up ()



Exercice 2

5. J'organise mon développement

I. À l'échelle européenne : des inégalités entre un centre et des périphéries

Les espaces européens	Centre : c'est la mégapole européenne qui concentre activités, richesses, populations et réseaux de transports.	Périphéries intégrées : ces périphéries sont également développées. Elles concentrent activités, richesses, populations et réseaux de transports.	Périphéries éloignées : éloignement des lieux de commandement et moindre degré de développement en termes d'activités, de richesses, de réseaux de transports. Ces périphéries ont des retards de développement.
Exemple de territoires étudiés dans le manuel	– Rotterdam, lieu de commandement et un nœud de communication majeur de l'UE : → doc 3 p. 322. Situé sur la mer du Nord, premier port européen, hautes tours du <i>waterfront</i> qui rendent compte de la métropolisation qui caractérise la mégapole européenne. – Strasbourg, siège du Parlement de l'UE → doc 1 p. 312		La Roumanie, située en Europe de l'Est, est une périphérie éloignée à développer → doc 2 p. 322 : un paysage rural qui montre que le secteur agricole doit se moderniser (peu de mécanisation agricole par rapport à l'Europe centrale et de l'Ouest).
Les aides européennes / niveau de développement	Faibles / Très élevé	Moyennes / Élevé	Fortes / Faible
Des aides et des aménagements pour réduire les inégalités, ex. : le réseau transeuropéen de transport en construction doit permettre, d'ici 2030, de connecter tous les territoires européens par un réseau le plus dense possible. C'est le cas pour le projet de LGV Lyon-Turin qui est en partie financé par l'Union européenne			

II. À l'échelle locale : des inégalités, l'exemple de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai.

Localisation : à cheval sur la France et la Belgique, au nord de l'Europe.

Acteurs et territoires concernés : Métropole de Lille, communes belges de Wallonie et de Flandre.

Des différences entre les territoires :

– culturelles : langues (français, néerlandais), mode de vie.

– démographiques : 1,2 million d'habitants en France (Métropole de Lille), 900 000 habitants en Belgique.

– économiques : taux de chômage plus faible en Flandre, dynamisme économique de Lille.

Des réalisations financées par l'UE à l'échelle locale pour réduire les inégalités et favoriser l'intégration des territoires : transports, activités numériques, formation, parc bleu, site Euratechnologies.

Vers le brevet blanc – Sujet blanc

Exercice 1

Réponses

Question 1 : Le document est un dessin de presse de l'illustrateur Vadot paru dans le journal belge *L'Écho* en octobre 2019. Il illustre un article intitulé « BREXIT : enfin un nouvel accord ? ».

Question 2 : L'une des conséquences du Brexit est la fin de la libre circulation des biens et des personnes entre l'UE et le Royaume Uni. Ainsi, le rétablissement d'une frontière internationale entraîne celle des douanes, c'est-à-dire le contrôle des importations et exportations et la présentation d'un passeport pour les individus. Par ailleurs, c'est la fin d'Erasmus tel qu'il existait jusque-là. Seuls des accords entre établissements pourront maintenir les échanges.

Question 3 : Erasmus est un programme mis en place en 1987 et permettant aux jeunes Européens d'étudier ou de travailler dans un autre pays de l'UE.

Question 4 : Le dessin de presse montre un fond marin coupé par une barrière fermée avec un panneau sens interdit, symbolisant la frontière entre l'UE et le Royaume-Uni. Il montre le désarroi de deux poissons ne sachant s'ils peuvent encore la franchir.

Question 5 : Le Brexit pose des problèmes pour les étudiants européens qui ne peuvent plus bénéficier du programme Erasmus pour aller étudier au Royaume-Uni, alors qu'une année d'étude y coûte entre 10 000 et 18 000 € (voir doc. 1 p. 320). Il pose également un problème aux pêcheurs, comme l'évoque le dessin de presse pour la mer d'Irlande. Les pêcheurs français connaissent les mêmes problèmes en Manche (îles Anglo-normandes au large du Cotentin).

Exercice 2

1. Développement construit

Sixième puissance mondiale, la France a su devenir une puissance majeure de l'UE. Quelle place occupe-t-elle aujourd'hui en Europe ? Comment l'intégration à cette union d'États indépendants se traduit-elle sur son territoire ?

I. Un acteur essentiel de l'UE

La France occupe une position de carrefour européen. Elle est le point de passage obligé entre le nord et le sud de l'UE, son axe majeur traditionnel Paris-Lyon-Marseille est l'un des axes majeurs européens. Il se prolonge au sud pour connecter vers l'ouest la Catalogne et l'Espagne, vers l'est Gênes et l'Italie. Vers le Nord, il rejoint la Mégalopole européenne via Lille avec en particulier la LGV Thalys (vers la Belgique et l'Allemagne) et la route maritime majeure (ports du Havre et de Dunkerque).

La France est également un acteur politique majeur. Elle est l'un des 6 pays fondateurs avec l'Allemagne et les États du « Benelux » et, depuis l'origine, ses dirigeants ont été des acteurs-clés. Elle est le 2^e pays qui contribue le plus au budget de l'UE, après l'Allemagne avec laquelle elle forme un couple puissant qui influence la politique européenne. Elle accueille par ailleurs, à Strasbourg, le Parlement européen qui vote les lois pour tous les pays membres.

Cependant, avec l'ouverture du début des années 2000 vers l'est, puis le Brexit, le centre de gravité européen a tendance à se déplacer vers l'est.

II. Une intégration différenciée du territoire

Certains territoires français sont des espaces intégrés à l'UE. C'est le cas des régions transfrontalières, comme la Grande Région, qui ont favorisé l'intégration du territoire national à l'UE, en favorisant les mobilités et la coopération transfrontalières. Aujourd'hui cette eurorégion compte près de 12 millions d'habitants et concentre 2,5 % du PIB de l'UE (doc. 6 p. 318).

À l'inverse, certains territoires, comme les territoires ruraux et outre-mer, sont moins intégrés, en marge. Ils peuvent alors bénéficier de la politique de cohésion territoriale de l'UE par l'intermédiaire du FEDER. C'est le cas par exemple du projet d'allongement de la piste de l'aéroport de Mayotte pour accueillir les vols long-courriers (doc. 8 p. 303).

2. Mobiliser des repères

État	Union européenne	Espace Schengen	Zone euro
1. France	X	X	X
2. Royaume Uni			
3. Suède	X	X	
4. Suisse		X	

